

RAPPORT NARRATIF

**Atelier de formation à l'endroit des membres de la
PSCI-PGO sur le Contrôle Citoyen de l'Action
Publique (CCAP) et les outils de participation
citoyenne**



Consultants-Formateurs

Raphaël POUYÉ
Abdoulaye TOU

SIGLES ET ABREVIATIONS

AFD :	Agence Française de Développement
BP :	Budget Participatif
CCAP :	Contrôle Citoyen de l'Action Publique
CFI :	Canal France International
CIVIC TECH :	CIVIC Technologie
CSMD :	Commission Spéciale sur le Modèle de Développement
GT :	Groupe Thématique
ODD :	Objectifs du Développement Durable
OGP :	Open Government Partnership
PAGOF :	Partenariat pour le Gouvernement Ouvert Francophone
PAN :	Plan d'Action National
PDIA :	Problem Driven Iterative Adaptation
PGO :	Partenariat pour le Gouvernement Ouvert
PSCI-PGO :	Plateforme de la Société Civile Ivoirienne du Partenariat pour le Gouvernement Ouvert
QCM :	Question à Choix Multiples

SOMMAIRE

I.	INTRODUCTION	5
II.	RAPPEL DU CONTEXTE ET DES OBJECTIFS	5
2.1	Contexte	5
2.2	Objectifs	6
III.	DEMARCHE METHODOLOGIQUE	7
3.1	Préparation, organisation de la mission et logistique	7
3.2	Lieu de formation, calendrier et groupes cibles	7
3.3	Outils et ressources de la formation	7
IV.	DEROULEMENT DE LA FORMATION.....	8
4.1	Cérémonies d'ouverture et de clôture	8
4.2	Animation des sessions.....	9
4.3	Calendrier du déroulement des sessions.....	11
V.	PRESENTATION DES RESULTATS	12
5.1	Présentation des trois pôles de la formation	12
5.2	La démocratie entre crise et renouvellement : participation, concertation, co-construction mais aussi délibération	12
5.3	Présentation du processus du Nouveau Modèle de Développement au Maroc	13
5.4	Présentation du guide de la participation citoyenne / Présentation de l'échelle d'Arnstein.....	15
5.5	Le Budget Participatif (BP).....	16
5.6	Présentation en ligne : “Comment récolter et utiliser des données pour mieux collaborer avec les autorités dans un processus PGO ?”	19
5.7	Présentation sur “La Civic Tech ou le rôle des données dans le CCAP”	20
5.8	Le suivi des marchés publics par l'Open Contracting (Présentation en ligne)....	21
5.9	Les chapeaux de Bono et la gestion par consentement	23
5.10	Le Poisson d'Ishikawa (méthode PDIA de la Banque Mondiale) et Roue des ODD	26
VI.	LECONS APPRISES ET RECOMMANDATIONS.....	29

Rapport de la session de formation des membres de la PSCI-PGO sur le Contrôle Citoyen de l'Action Publique (CCAP) et les outils de participation citoyenne

5.1	Leçons apprises	29
5.2	Recommandations	29
VII.	CONCLUSION.....	30
VIII.	ANNEXES	31
8.1	Evaluation des apprenants (Pré-test et Posttest).....	31
8.2	Evaluation de l'atelier	32
8.3	Photos	37

I. INTRODUCTION

Dans le cadre de la phase 2 du Programme d'Appui aux Gouvernements Ouverts Francophones (PAGOF) piloté par Expertise France, deux consultants, Messieurs POUYÉ Raphaël et TOU Abdoulaye, ont eu la charge de la formation des acteurs de la Plateforme de la Société Civile Ivoirienne du Partenariat pour le Gouvernement Ouvert (PSCI-PGO). Il s'est agi de renforcer les capacités des participants sur le contrôle citoyen de l'action publique et les outils de participation citoyenne. Cette formation s'est déroulée en deux sessions d'ateliers regroupant 20 personnes par session. La première s'est tenue du 27 février au 1^{er} mars et la seconde, du 02 au 04 mars 2023 à l'Hôtel Golden Palace de Grand-Bassam. Le présent rapport, d'une part, rend compte et analyse le déroulement des missions assignées aux consultants et d'autre part, met en lumière les remarques et leçons apprises afin de formuler des recommandations utiles pour la conduite et les orientations de la suite du programme du PAGOF 2.

II. RAPPEL DU CONTEXTE ET DES OBJECTIFS

2.1 Contexte

La mission d'Expertise France s'inscrit dans le cadre de la politique de coopération, d'aide au développement, d'influence et de diplomatie économique de la France. L'agence promeut l'expertise publique française pour construire des politiques publiques qui répondent aux défis institutionnels, économiques, démographiques, sociaux et environnementaux des pays partenaires.

Sur cette base l'AFD a décidé de confier à Expertise France (Agence française d'Expertise Technique Internationale) et CFI (Agence Française de développement médias) ce projet d'Assistance Technique, à destination des pays d'Afrique francophone, et ainsi d'accompagner ces derniers dans la mise en œuvre de leur réforme de gouvernement ouvert. La première phase du projet (PAGOF1) d'une durée de 3,5 ans, a ciblé en priorité les 3 pays déjà membres de l'initiative internationale, à savoir la Tunisie, le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire (2018 -2022).

Fort de son succès, une seconde phase a été validée par l'AFD. Menée par l'opérateur Expertise France, elle concerne désormais 05 pays : Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Maroc, Tunisie et Sénégal.

Dans cette nouvelle phase, le PAGOF2 continue son appui aux côtés des administrations et de la société civile (dont les médias) de la Côte d'Ivoire, du Rapport de la session de formation des membres de la PSCI-PGO sur le Contrôle Citoyen de l'Action Publique (CCAP) et les outils de participation citoyenne

Burkina Faso, de la Tunisie, du Sénégal et du Maroc, dans la mise en œuvre des engagements techniques du Gouvernement Ouvert et dans la mise en place de leur Plan d'Action National.

L'objectif général du #PAGOF est de soutenir et accompagner les administrations et la société civile (dont les médias) des pays bénéficiaires dans la réalisation de leurs engagements en lien avec le gouvernement ouvert afin de respecter les principes du PGO que sont la transparence de l'action publique et l'accès aux données, l'intégrité de l'action publique et des agents publics et l'utilisation des nouvelles technologies en faveur de l'ouverture et de la redevabilité. Il vise également à sensibiliser et soutenir les efforts des pays d'Afrique francophone dans leur démarche d'adhésion au PGO.

2.2 Objectifs

2.2.1 Objectif Général

Contribuer à renforcer les capacités de la PSCI-PGO pour la rendre plus performante dans le cadre de la co-construction du quatrième PAN avec l'administration ivoirienne.

2.2.2 Objectifs Spécifiques

- Permettre à la PSCI-PGO en général, et à ses Groupes Thématisques (GT) en particulier, d'être suffisamment outillés en vue de leur meilleure participation au processus conformément aux principes du PGO et au regard des cas pratiques et outils enseignés durant la formation,
- Outiller la plateforme de la société civile à pouvoir s'impliquer activement et concrètement et être force de proposition au côté de l'administration pour la co-élaboration du quatrième PAN (PAN4),
- Échanger des idées et des points de vue sur le concept et le principe du CCAP et sur l'importance de mettre en place un système de gouvernance basé sur les principes OGP
- Initier les participants aux outils et techniques et explorer les opportunités pour une institutionnalisation des approches participatives appliquées au CCAP en Côte d'Ivoire.
- Partager des expériences sur les applications pratiques d'outils et de techniques participatifs de CCAP.

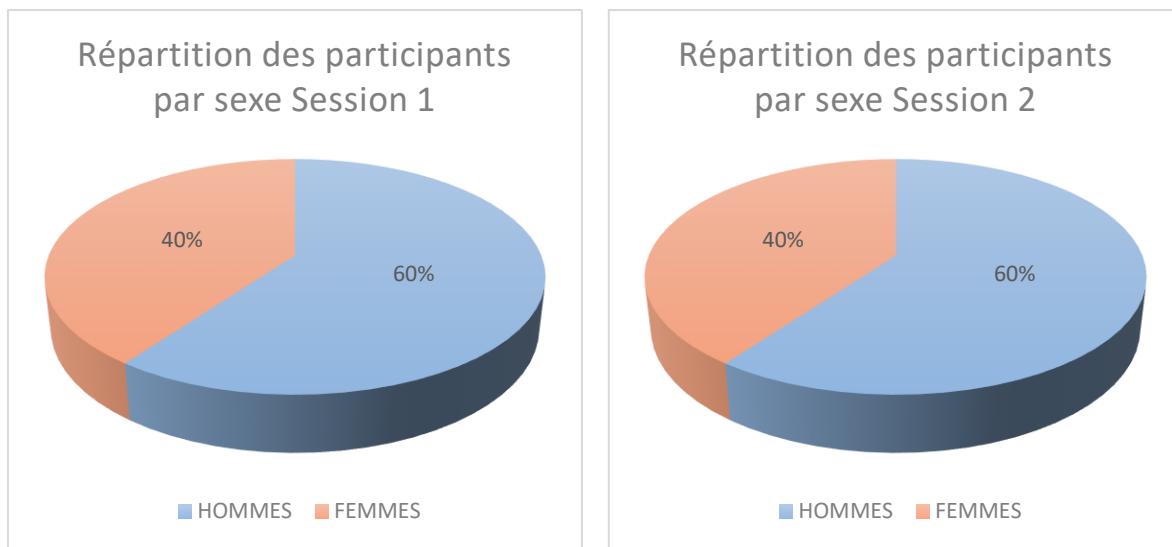
III. DEMARCHE METHODOLOGIQUE

3.1 Préparation, organisation de la mission et logistique

Les sessions de formation ont été préparées par l'équipe d'Expertise France. Celle-ci s'est chargée d'identifier les principaux groupes cibles devant bénéficier des formations avant de les informer et les mobiliser à travers son réseau de contacts. L'équipe de consultants partie d'Abidjan a eu à sa disposition toute la logistique en termes de transport interurbain et intra-urbain et d'hébergement.

3.2 Lieu de formation, calendrier et groupes cibles

Les sessions de formation se sont déroulées dans le cadre de l'hôtel Golden Palace de Grand-Bassam du 27 février au 1^{er} mars et du 2 au 4 mars. Les formations s'adressaient aux membres de la Plate-forme de la Société Civile Ivoirienne pour le Partenariat pour un Gouvernement Ouvert (PSCI-PGO). Au total, ce sont 40 membres (16 femmes et 24 hommes) de cette plateforme qui ont été renforcés.



3.3 Outils et ressources de la formation

La salle de formation de l'hôtel disposait de commodités pour l'animation de la formation : fond blanc de mur pour la projection de diapositives, l'équipement de sonorisation, quatre microphones FM et la climatisation. L'espace de la salle a été réaménagé avec la disposition en U des tables et chaises. L'équipe d'Expertise France a mis à disposition des formateurs les matériels didactiques suivants :

- Kit de formation pour les participants (chemise + Carnet + Stylo)
- Feutres marqueurs de différentes couleurs
- Flip charts

- Vidéoprojecteur
- Papiers rame
- Imprimante
- Connexion internet pour les présentations en ligne

IV. DÉROULEMENT DE LA FORMATION

4.1 Cérémonies d'ouverture et de clôture

- Cérémonie d'ouverture

Cette étape a été marquée par deux interventions : celle de la Directrice Projet du PAGOF 2, Mme Nicole NKOA et celle du Président de la PSCI-PGO, M. Julien TINGAIN.

Dans son intervention, la Directrice Projet a fait une brève présentation du PAGOF 2 avant d'insister sur l'importance de cette activité qui vise à renforcer la société civile pour en faire un partenaire crédible des pouvoirs publics. Elle a terminé son propos en remerciant les participants d'avoir répondu nombreux à leur appel et les consultants pour la confiance placée en l'institution.

Le Président de la PSCI-PGO a fait un bref historique de la plateforme et du processus du PAGOF. Il a indiqué qu'il y a eu des acquis dans la mise en œuvre des plans d'actions précédents mais que le reste du chemin à parcourir est encore long pour asséoir véritablement les principes du gouvernement ouvert : (i) la transparence du gouvernement, (ii) la redevabilité et l'intégrité de l'action publique, et (iii) l'accès à l'information. Il également remercié les participants pour leur mobilisation avant de déclarer ouvert l'atelier de formation.

- Cérémonie de clôture

Deux temps forts ont meublé cette partie : la remise d'attestation aux participants et le mot de fin du président de la PSCI-PGO. Pour témoigner sa reconnaissance aux participants pour leur contribution à la réussite de cet atelier de formation, M. Julien TINGAIN a procédé à la remise des attestations de formation, appuyé par Raphaël POUYÉ, Consultant principal.

Ensuite, le président TINGAIN a remercié les participants pour leur assiduité, pour la qualité de leurs interventions non sans oublier les formateurs à qui il a dit ses félicitations pour la qualité de la prestation. Il a souhaité que la formation reçue puisse être mise œuvre dans les différentes organisations avant de déclarer clos l'atelier de formation sur la formation.



Images de la remise d'attestation de formation et de du mot de fin du président de la PSCI-PGO

4.2 Animation des sessions

Avant l'entame de chaque session, un exercice de présentation par binôme intitulé "Qui est qui ?" a permis de briser la glace, de faire connaissance et de recueillir les attentes des participants. Chaque participant a ainsi pu présenter son voisin sur la base des informations présentes : nom, prénom et petit nom, structure de provenance, fonction, mini cv, plat préféré et attentes par rapport à la session de formation.

Les attentes recueillies auprès des participants se résument en ces points :

- Être renforcé sur les outils de participation citoyenne et de contrôle citoyen de l'action publique ;
- Disposer d'outils nécessaires pour être un partenaire crédible des pouvoirs publics ;
- Être outillé sur les techniques d'implication des populations dans les politiques de développement ; etc.

Un pré-test et un post-test ont permis d'évaluer le niveau d'apprentissage des participants.

Les sessions de formation se sont déroulées aussi bien en présentiel qu'en ligne. Pendant l'animation proprement dite des ateliers, les formateurs, en se référant à leur expérience d'andragogie ont eu recours de manière alternée aux techniques de formation suivantes :

- Brainstorming
- Question/ Réponses
- Diagramme de Venn
- Projection supports PPT
- Récits et échanges d'expériences
- Analyses de cas
- Evaluation par QCM
- Travaux de groupe en atelier
- Jeux de brise-glace ...

Les modules de formation étaient tout d'abord théoriquement présentés ou parfois introduits à partir de discussions. Puis les attentes des participants étaient collectées, ainsi que leurs expériences antérieures – si celles-ci avaient une proximité avec le thème ou des mots de l'intitulé du module. Enfin, les objectifs et les plans de session du module de formation leur étaient dévoilés. Les formateurs ont proposé des activités de groupes dont ils ont supervisé la conduite. Les corrections des travaux de groupes ont été des cadres d'échange et de discussion qui permirent de revenir sur les nouvelles notions apprises.

L'équipe de formateurs a également introduit dans cette formation des présentations en ligne faites par des expertes en lien avec les thématiques développées au cours des sessions de formation. Les deux expertes sollicitées étaient Daniela Lépiz (spécialiste de l'open data originaire du Costa Rica, et experte en accompagnement de la société civile, notamment en Afrique du Sud et au Burkina Faso), et Carey Kluttz (représentante américaine de l'Open Contracting Partnership, basée à Washington D.C.).

En plus, le rappel chaque jour, du contenu de la journée précédente, à partir de questions a permis de s'assurer du niveau d'assimilation générale des concepts, savoirs et savoir-faire véhiculés au cours du déroulement des principaux modules. Les nouvelles étapes ne s'enchaînaient en effet qu'après vérification de ce niveau d'assimilation et le récapitulatif des étapes précédentes.

4.3 Calendrier type des présentations en plénière

Modules	Jour	Catégorie de participants
Présentation sur "La Démocratie entre crise et renouvellement : participation, concertation, co-construction, mais aussi délibération et civic tech" / avec échanges.	Jour 1	Membres de la PSCI-PGO
Présentation du processus du Nouveau Modèle de Développement au Maroc	Jour 1	Membres de la PSCI-PGO
Présentation du guide de la participation citoyenne / Présentation de l'échelle d'Arnstein	Jour 1	Membres de la PSCI-PGO
Présentation sur le Budget Participatif	Jour 2	Membres de la PSCI-PGO
Présentation en ligne : "Comment récolter et utiliser des données pour mieux collaborer avec les autorités dans un processus PGO ?" (Daniela Lépiz)	Jour 2	Membres de la PSCI-PGO
Présentation sur "La Civic Tech ou le rôle des données dans le CCAP"	Jour 2	Membres de la PSCI-PGO
Présentation sur : Les chapeaux de Bono et la gestion par consentement	Jour 3	Membres de la PSCI-PGO
Présentation en ligne sur le suivi des marchés publics par l'Open Contracting (Carey Kluttz)	Jour 3	Membres de la PSCI-PGO
Présentation : Poisson d'Ishikawa (méthode PDIA de la Banque Mondiale) et Roue des ODD	Jour 3	Membres de la PSCI-PGO

Rapport de la session de formation des membres de la PSCI-PGO sur le Contrôle Citoyen de l'Action Publique (CCAP) et les outils de participation citoyenne

Conformément aux méthodes consacrées en matière d'apprentissage pour adultes, les présentations en plénière n'ont occupé qu'une part du temps de formation, le reste – comme indiqué plus haut – ayant été occupé par des temps d'échanges constructifs et structurés, et en particulier des exercices de groupes, notamment sur les différentes méthodes de participation citoyenne et de contrôle citoyen de l'action publique, ainsi que sur des mises en situation fictive (notamment la question des ponts piétonniers sur la route Port Bouët-Grand Bassam).

V. PRESENTATION DES RESULTATS

5.1 Présentation des trois pôles de la formation

Sur la base d'échanges préalablement menés sur les notions de participation citoyenne, de contrôle citoyen de l'action publique et de dialogue avec les autorités, les participants ont réalisé l'exercice « Comment je me positionne sur ces trois pôles (sur un format préparé par l'expert principal sur la plateforme participative Miro.com) » qui leur a permis de situer leurs différentes organisations relativement aux trois pôles suivants :

- *Participation citoyenne* ;
- *Contrôle Citoyen de l'Action Publique* ;
- *Dialogue avec les autorités*.

Cet exercice a également permis aux participants de comprendre la différence entre participation citoyenne et contrôle citoyen de l'action publique.

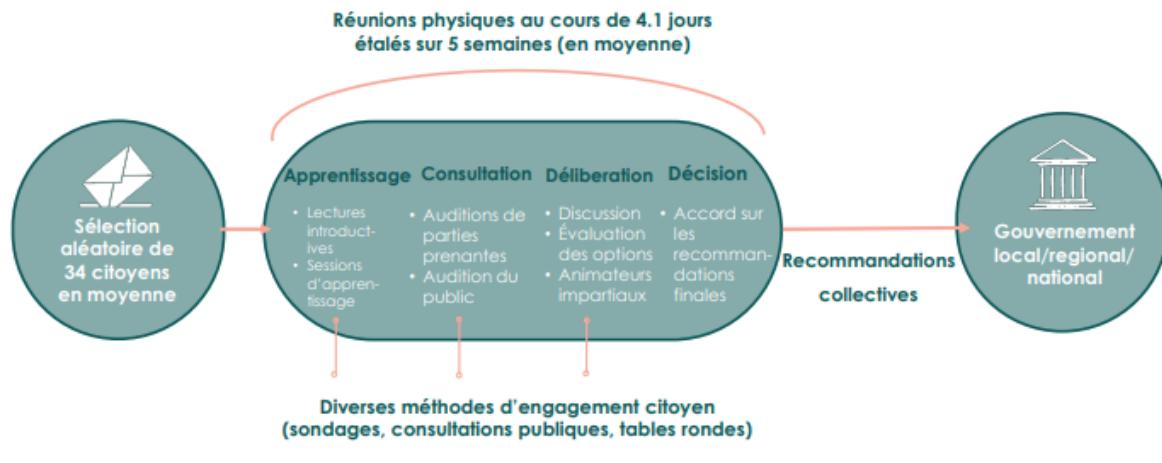
5.2 La démocratie entre crise et renouvellement : participation, concertation, co-construction mais aussi délibération

- Objectifs du module
 - Identifier les limites de la démocratie représentative relativement à l'implication des populations dans les politiques publiques ;
 - Présenter des modèles alternatifs comme le modèle délibératif
- Contenu du module et déroulement de la formation

Trois cas pratiques à savoir (1) « La constitution de la ville de Mexico », (2) « L'observatoire de la ville de Madrid » et (3) « Le sondage délibératif dans la ville de Wenling » ont été soumis à étude aux participants à travers 3 groupes, chaque groupe devant travailler sur l'un des cas. Les différentes restitutions ont permis de relever des modèles alternatifs à la démocratie représentative qui est de plus en plus décrié. Les participants se sont appesantis sur le modèle délibératif. La notion

de tirage au sort pour le choix des citoyens leur semblait complexe. Les formateurs ont insisté sur la souplesse du système pourvu que dans la mise en place du jury, toutes les couches de la population soient représentées.

On note que le modèle délibératif, qui est un modèle affiné de codécision, présente plusieurs avantages en termes d'implication effective des populations dans les politiques publiques de développement. C'est un système qui permet de constituer un jury citoyen par tirage au sort sur la base des caractéristiques sociodémographiques d'une localité donnée. Ensuite, des experts sont sollicités pour renforcer les capacités des membres du jury sur une question de développement donnée. Disposant de suffisamment d'informations et de connaissances sur la question, les membres du jury se consultent et délibèrent pour aboutir à une recommandation forte qui est adressée aux décideurs.



Modèle du jury/panel de citoyens

5.3 Présentation du processus du Nouveau Modèle de Développement au Maroc

- Objectif de la présentation
 - Présenter les réussites du modèle marocain en termes de participation citoyenne
 - Encourager les participants à reproduire le modèle marocain en l'adaptant en Côte d'Ivoire
- Contenu de la présentation et déroulement de la formation

Les consultants ont présenté des pans du rapport général du nouveau modèle de développement du Maroc. Prenant en compte les besoins de plus en plus pressants des populations dans la politique de développement du royaume, les autorités ont initié une grande campagne de consultation des citoyens sur toute l'étendue du territoire. La Commission Spéciale sur le Modèle de Développement a mis en œuvre une démarche de co-construction dès le démarrage de ses travaux à travers l'ouverture d'espaces de consultation pour recueillir les préoccupations et propositions des citoyens et des acteurs institutionnels. Ce dispositif a permis de couvrir toutes les régions du Royaume et toutes les composantes de la société et ce faisant, d'engager une consultation nationale sur la question du développement. Citoyens, partis politiques, acteurs institutionnels, opérateurs économiques, partenaires sociaux, représentants de la société civile et grands corps organisés ont été invités à s'exprimer librement sur leurs appréciations des contraintes au développement, et à partager leurs attentes et recommandations pour le Nouveau Modèle de Développement.

Cette dynamique de participation s'est poursuivie malgré les contraintes liées à la crise de la Covid-19. La CSMD s'est appuyée sur sa plateforme en ligne pour continuer à recueillir les contributions des citoyens et a organisé des ateliers et des séminaires animés par des experts sur des questions clés en rapport avec le modèle de développement. Certaines de ces rencontres ont été retransmises en direct sur les réseaux sociaux. Au total, plus de 9 700 personnes ont été en interaction directe avec la Commission, 1 600 à travers les auditions et séances d'écoutes et 8 000 à travers les dispositifs de consultation élargis. La Commission a en outre reçu plus de 6 600 contributions écrites, dont 270 transmises physiquement, 2530 sur la plateforme en ligne, et 3800 issues de l'appel à contribution auprès des étudiants, lycéens et de la population pénitentiaire.

Cette démarche participative a permis à la CSMD de caractériser l'état de développement du pays tel qu'il est perçu par les citoyens et les acteurs, soulignant autant les acquis, que les attentes et les aspirations. La reconnaissance des atouts du Royaume et de son potentiel est un trait commun qui ressort des différentes consultations.

La présentation de ce modèle a été alternée avec des séries de questions-réponses et des débats sur la capacité des acteurs à reproduire un tel modèle en Côte d'Ivoire. Plusieurs participants estimant que tout est « politisé », ce qui rend difficile la prise d'initiative de ce genre. Ce modèle a surtout permis aux participants d'approfondir leur compréhension de la participation citoyenne. En

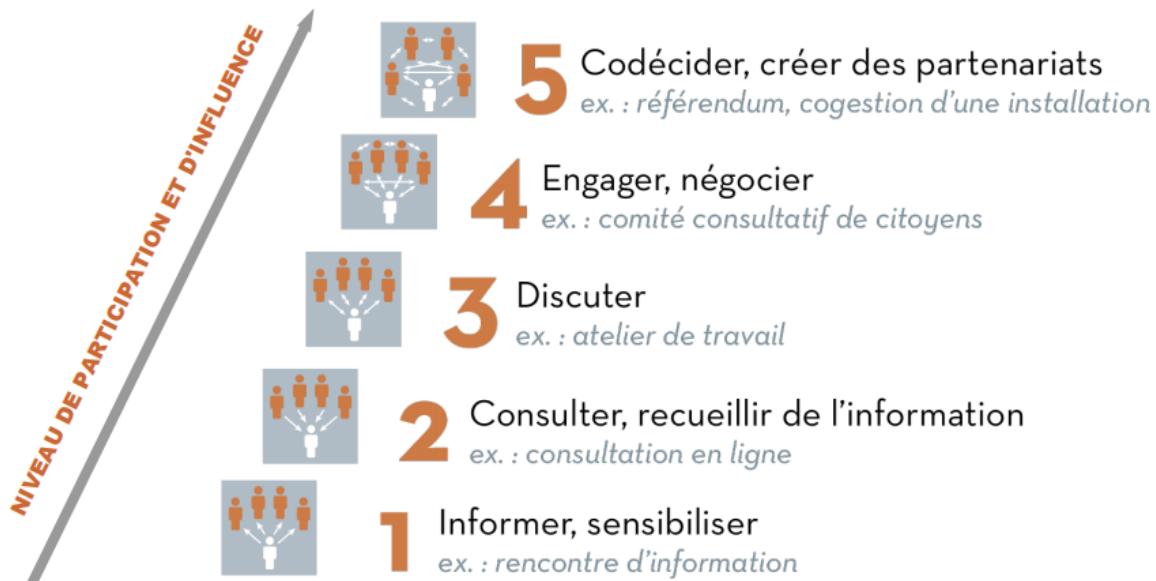
effet, la CSMD a associé les populations à toutes les étapes du processus, ce qui a créé un réel engouement de leur part pour le projet.

5.4 Présentation du guide de la participation citoyenne / Présentation de l'échelle d'Arnstein

- Objectifs du module
 - Faire connaître les différents niveaux de la participation citoyenne
 - Permettre aux participants d'apprécier la différence entre les différents niveaux de la participation citoyenne
- Contenu de la présentation et déroulement de la formation

Les différents niveaux de la participation sont :

1. **L'information et La sensibilisation** : vous êtes informés sur les actions en cours et à venir de la collectivité. Votre avis n'est pas requis.
2. **La consultation** : dans ce processus, les décideurs souhaitent avoir votre avis, connaître vos attentes et vos besoins, à n'importe quel stade de l'avancement d'un projet. Ils peuvent prendre en compte ces avis ou ne pas le faire.
3. **La concertation** : elle vise à vous associer à une décision publique ou un projet public. Elle comprend la concertation obligatoire, mais aussi une concertation plus large dont l'organisation est laissée à la discréption de la collectivité. Elle peut être engagée bien en amont du projet, dès les études préalables.
4. **La co-construction** : vous êtes force de proposition, vous négociez avec les décideurs, incluant ainsi un accord sur les rôles, les responsabilités et les niveaux de contrôle.
5. **La codécision** : la collectivité vous laisse décider et agir d'une action publique.



L'échelle d'Arnstein (1969)

Les consultants ont invité les participants à mettre en rapport ces différents niveaux de participation et la réalité de la participation citoyenne au sein des différentes collectivités ou institutions publiques en Côte d'Ivoire. Il ressort des échanges qu'il y a beaucoup d'efforts à accomplir aussi bien au niveau des décideurs qu'au niveau des populations. Au niveau des populations, il s'agira d'intensifier les actions de sensibilisation et de communication sur la nécessité pour elles de s'impliquer de plus en plus dans les politiques de développement de leurs différentes localités. A l'attention, des pouvoirs publics, ce sont des actions de plaidoyer visant une plus grande implication des populations dans la définition, l'exécution et le suivi des politiques publiques de développement.

5.5 Le Budget Participatif (BP)

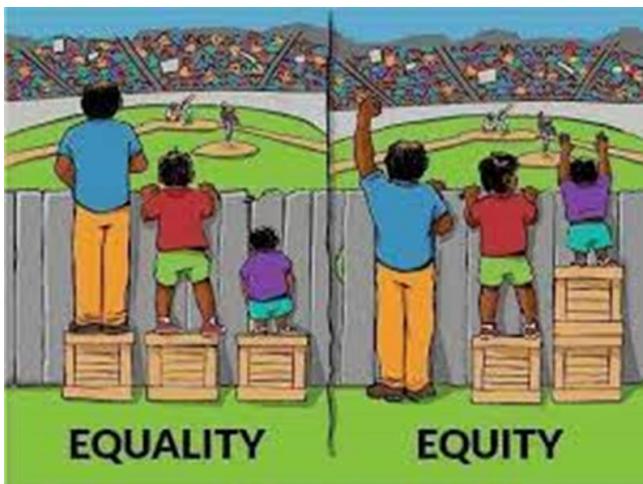
- Objectifs du module
 - Faire découvrir aux acteurs de la société civile la collectivité territoriale (la commune), d'une part à travers son statut, ses organes et leurs attributions et d'autre part à travers le Budget communal, son montage, son exécution ;
 - Faire connaître aux participants le Budget participatif, le processus social de sa mise en œuvre et les rendre capables d'en planifier les différentes étapes.
- Contenu de la présentation et déroulement de la formation

Selon la définition de ONU Habitat, « *Un Budget Participatif est un mécanisme (ou un processus) par lequel les populations décident de l'affectation de toutes ou partie des ressources publiques disponibles, et sont associées aux décisions relatives à cette affectation* ».

Les consultants ont ensuite fait un focus sur les dimensions et les principes du BP. Au titre des dimensions, on note (i) *la dimension participative* qui prend en compte toutes les composantes de la collectivité, (ii) *la dimension financière* qui prend en compte la proportion du budget local à examiner, la proportion du budget d'investissement à soumettre aux débats, l'impact du BP sur la collecte des impôts, etc., (iii) *la dimension normative et juridique* qui encadre le processus de façon formelle avec la prise de texte, (iv) *la dimension socio-économique et culturelle* qui s'appuie sur les spécificités des cultures locales, les valeurs et les principes de la localité investie.

A travers un brainstorming suivi de présentation, les participants ont pu cerner les 6 principes du BP à savoir : (i) la transparence, (ii) l'efficacité, (iii) l'inclusion, l'équité, (iv) la solidarité, (v) la participation et (vi) la transversalité.

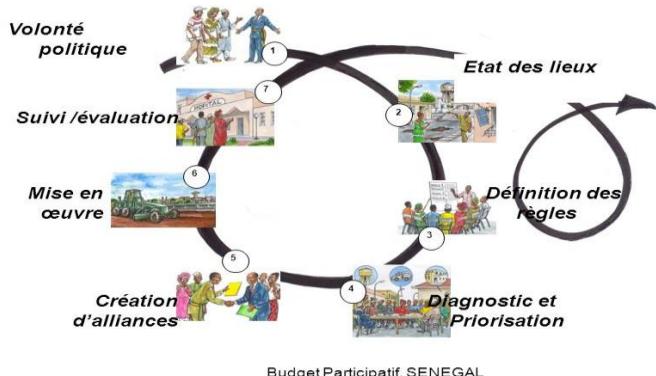
Au niveau des principes, la question de l'équité a retenu l'attention des participants à travers les commentaires de l'image suivante :



Tous les intervenants sont allés dans le sens de la prise en compte des plus démunis et des plus vulnérables dans la mise en œuvre du BP pour un développement plus inclusif et plus harmonieux des collectivités locales.

Les consultants ont ensuite exposé les 7 étapes du processus du BP résumées dans le schéma ci-après :

Le Cycle d'un BP



Budget Participatif, SENEGAL

4

- Etape 1. Manifestation de la volonté politique
- Etape 2. Conduite d'un état des lieux
- Etape 3. Définition des règles de jeu
- Diagnostic et priorisation
 - o Concertation niveau 1 : Fora au niveau des quartiers/ villages
 - o Concertation niveau 2 : Rencontre des délégués BP
 - o Concertation niveau 3 : Forum municipalité- délégués BP
- Etape 5. Création d'alliance
- Etape 6. Mise en œuvre des actions ou opérations issues du BP
- Etape 7. Suivi et évaluation de la mise en œuvre des actions ou opérations issues du BP

Les différentes étapes du BP ont été expliquées ainsi que les outils de leur mise en œuvre de l'étape 1 à l'étape 6. Les participants ont appris les rôles et attributions du Comité de pilotage, comment organiser les fora, la désignation des délégués BP, la définition des règles, les critères de priorisation des projets etc.

Cette étape de la formation a été ponctuée de plusieurs cas pratiques tirés des initiatives du BP en Côte d'Ivoire. Le Forum des ONG a partagé son expérience dans le département de Bouaflé où les enfants ont été associés à l'identification des besoins des populations.

Le Coordonnateur national du PAGOF a également partagé sa riche expérience de la mise en œuvre du BP dans les localités de Ouélé, M'Bahiakro où les populations ont été associées à toutes les étapes du processus et où l'impact du BP a été mis en avant. Les participants ont fortement apprécié ces cas d'école

et ont insisté sur le plaidoyer auprès des autorités pour la prise de loi pour institutionnaliser le Budget Participatif en Côte d'Ivoire.

5.6 Présentation en ligne : “Comment récolter et utiliser des données pour mieux collaborer avec les autorités dans un processus PGO ?”

- Objectifs de la présentation
 - Etablir le lien entre données ouvertes et transparence de l'action publique ;
 - Encourager les participants à l'utilisation des données dans le contrôle citoyen de l'action publique
- Contenu de la présentation et déroulement de la formation

Cette présentation en ligne faite par **Daniela Lépiz** a permis aux participants de se familiariser avec la notion de données ouvertes ou « open data ». En effet, Daniela a utilisé une image pour illustrer l'importance des données : celle de la légende de « la lampe merveilleuse d'Alladin ». Il suffit de frotter la lampe pour qu'un génie pouvant tout faire se mette à votre disposition. Pour elle, les données constituent ce trésor pour les participants. Ils peuvent les utiliser dans plusieurs secteurs. Elle a indiqué que la conception de la participation citoyenne portée par l'*open data* se veut ainsi à la fois *top-down* et *bottom-up*, c'est-à-dire que les données ouvertes peuvent provenir des décideurs comme de la société civile.

Au cours des échanges qui ont suivi sa présentation, les participants ont fait part de leur scepticisme d'avoir accès aux données publiques en Côte d'Ivoire. Plusieurs d'entre eux ont témoigné de la réticence de certains agents publics à partager des données lorsqu'ils sont sollicités à cet effet. Dans le meilleur des cas, ces agents évoquent la question de la sensibilité des données. Daniela indiqué comment les participants pouvaient utiliser les données lorsqu'elles sont disponibles. Elle a insisté sur le fait que pour que les données soient centralisées, il a fallu les collecter. Elle a encouragé les acteurs de la société civile à s'intéresser aux centres ou lieux de collectes.

Cette présentation a démontré à l'aide d'exemples bien choisis que les organisations de la société civile peuvent être capables de mobiliser des citoyens et des citoyennes autour de l'écosystèmes des données comme ressources pour l'action collective du contrôle de l'action publique.

5.7 Présentation sur “La Civic Tech ou le rôle des données dans le CCAP”

- Objectifs de la présentation
 - Renforcer les capacités des participants sur la Civic Tech
- Contenu de la présentation et déroulement de la formation

Les consultants ont défini à l'issue d'un brainstorming, la Civic Tech ou Civic Technologies comme toute technologie visant à accroître le pouvoir du citoyen. Il s'est appuyé sur le milieu des élections pour montrer l'importance de cet outil. En effet, les citoyens dans plusieurs pays utilisent cette technologie pour évaluer la sincérité des élections. Pour démontrer leur compréhension de cet outil, les participants ont partagé l'exemple de la POECI en Côte d'Ivoire qui a utilisé cette technologie pour suivre les élections présidentielles de 2020 en Côte d'Ivoire et apporté avec preuves la contradiction à la Commission Electorale Indépendante.

Le formateur, en s'appuyant sur l'exemple de Mourakiboun en Tunisie a montré comment les observateurs électoraux sont passés de la phase électorale à la phase de contrôle de l'action publique dans le secteur de la santé. En effet, ils ont utilisé le dispositif électoral pour établir la cartographie des centres de santé à l'aide de satellite sur toute l'étendue du territoire tunisien. Ils ont ensuite confronté leur base de données à celui de l'Etat et cela a permis de mettre à nu certaines insuffisances de la politique sanitaire du pays.

Les échanges instaurés avec les participants ont fait ressortir les avantages, mais aussi les inconvénients de ce système. En effet, la fracture numérique rend cette technologie inaccessible pour la plus grande partie de la population dans un pays comme la Côte d'Ivoire. Le Formateur a indiqué qu'en Europe, le public qui s'en sert reste encore élitiste.

Finalement on retient que la démocratie en ligne, bien qu'elle permet de renouveler les pratiques, n'assure pas la représentativité de l'ensemble des publics. Il est donc essentiel de penser l'utilisation des Civic Tech en complément d'autres initiatives sur le territoire. De sorte qu'une minorité de personnes à l'aise avec ces outils ne soit pas surreprésentée par rapport à d'autres catégories de population.

5.8 Le suivi des marchés publics par l'Open Contracting (Présentation en ligne)

- Objectifs de la présentation
 - Améliorer les connaissances des participants sur l'Open Contracting
 - Encourager les participants à utiliser les données pour promouvoir la transparence dans la passation des marchés publics
- Contenu de la présentation et déroulement de la formation

Cette présentation a été faite en ligne depuis les Etats-Unis par **Carey Klutzz**, membre de l'Open Contracting Partnership, une organisation à but non lucratif. Elle a expliqué dans un langage accessible l'importance de l'utilisation des données pour le suivi et la transparence des marchés publics dans le monde. On retient que les principes généraux des contrats ouverts prennent en compte entre autres les éléments comme *la participation, le suivi et contrôle* à travers les points suivants :

1. Les gouvernements doivent reconnaître le droit du public de participer au contrôle de la formation, de l'attribution, de l'exécution, de l'exécution et de l'achèvement des contrats publics.
2. Les gouvernements doivent favoriser un environnement favorable, qui peut inclure une législation, qui reconnaît, promeut, protège et crée des opportunités de consultation publique et de suivi des marchés publics, depuis la phase de planification jusqu'à l'exécution des obligations contractuelles.
3. Les gouvernements doivent travailler avec le secteur privé, les donateurs et la société civile pour renforcer les capacités de toutes les parties prenantes concernées à comprendre, suivre et améliorer les marchés publics et créer des mécanismes de financement durables pour soutenir les marchés publics participatifs.
4. Les gouvernements ont le devoir de veiller à ce que les autorités de contrôle, y compris les parlements, les institutions d'audit et les agences d'exécution, accèdent aux informations divulguées et les utilisent, reconnaissent et agissent en fonction des commentaires des citoyens, et encouragent le dialogue et les consultations entre les parties contractantes et les organisations de la société civile afin d'améliorer la qualité des résultats contractuels.

- En ce qui concerne les contrats individuels ayant un impact significatif, les parties contractantes devraient élaborer des stratégies de consultation et d'engagement des citoyens dans la gestion du contrat.



Schéma du processus du contrôle de la commande publique

Dans son intervention, elle a présenté les cas d'école réussi en matière de contrôle de la commande publique en Ukraine, au Nigeria, au Kenya, et a insisté sur les bonnes dispositions prises par les autorités ivoiriennes à rendre davantage transparente la commande publique.

C'est avec une attention particulière que les participants ont suivi cette présentation et cela s'est traduit par l'engouement suscité par la série de questions-réponses qui a suivi. L'intérêt était surtout porté sur les stratégies à mettre en place par la société civile pour être un acteur crédible dans le contrôle et le suivi de la commande publique, le niveau élevé de la corruption dans la passation des marchés en Côte d'Ivoire, et la porte d'entrée pour la collecte de donnée de la commande publique.

Carey Klutts a indiqué que la question de la corruption de la commande publique n'est pas spécifique à la Côte d'Ivoire mais se présentait plutôt comme un phénomène mondial. La question du contrôle de la commande publique est un processus qui se construit patiemment avec l'implication de toutes les parties prenantes, les détenteurs d'obligation et les détenteurs de pouvoir.

5.9 Les chapeaux de Bono et la gestion par consentement

- Objectifs du module
 - Mettre à la disposition des participants des outils facilitant la prise de décision
 - Outiller les participant à faire émerger des idées nouvelles
- Contenu de la présentation et déroulement de la formation

Les 6 chapeaux de Bono sont une approche conçue et développée par le Dr Edward de Bono, psychologue maltais. C'est une approche qui incite à prendre du recul et observer une situation donnée sous six angles différents, 6 modes de pensées distincts ou « filtres » matérialisés par 6 chapeaux de 6 couleurs différentes.

L'objectif est de faire émerger des idées – parfois saugrenues ou irréalisables – pour arriver à une solution innovante et réaliste à laquelle personne n'aurait pensé en suivant son mode de pensée habituel. Les formateurs ont expliqué cette approche en permettant aux participants, dans un jeu de rôle d'appliquer la méthode de Bono à travers l'utilisation des 6 chapeaux. Ils ont pu ainsi exprimer leurs émotions par l'utilisation du chapeau rouge, leur optimisme par l'utilisation du chapeau jaune, leur créativité par l'utilisation du chapeau vert et ainsi de suite sur un problème fictif posé.

Les formateurs ont encouragé les participants à utiliser cette approche dans la facilitation des certaines assises comme les réunions de concertation, de consultation ou l'animation des focus group, etc. Cette approche peut également s'avérer fort utile pour les résolutions de conflit. En effet, en permettant à chacune des parties de prendre conscience des rôles, enjeux et conséquences des tensions au travers des six filtres, elle offre la possibilité de comprendre le point de vue de l'adversaire et amorcer un vrai dialogue.

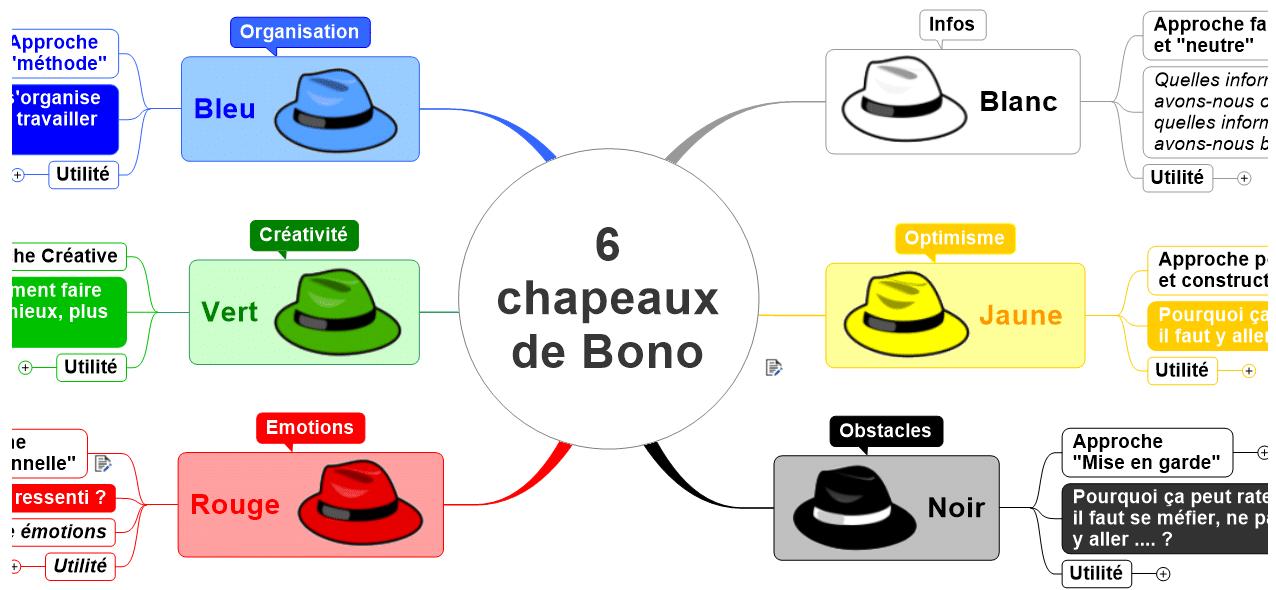
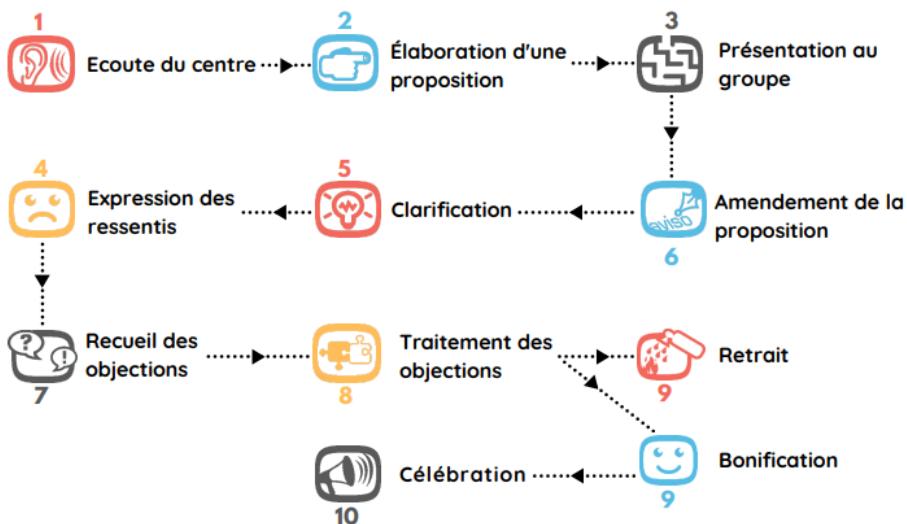


Schéma de l'approche des 6 chapeaux de Bono

La seconde approche présentée est la gestion du consentement dont les principales étapes sont représentées par le schéma ci-dessous.

10 ÉTAPES CLÉS



A travers un jeu de questions-réponses avec les participants, les formateurs ont résumé la Gestion Par Consentement en ces 7 grandes étapes :

1. Ecoute du centre

Il s'agit d'un tour de parole pendant lequel chaque membre exprime ses attentes, ses préférences, ses limites et ses idées permettant de répondre au sujet / à la problématique préalablement défini.e.

2. Elaboration d'une proposition écrite

Selon la complexité du problème à résoudre, une ou plusieurs personnes inspirées peuvent (après avoir entendu les attentes de chacun) se porter volontaire pour avancer une proposition répondant à la problématique. Clarification

Une fois que le proposeur a exposé son idée, un tour de parole permet aux autres membres du groupe de faire des demandes de clarification. Le proposeur réexplique alors, argumente ou précise sa proposition.

3. Amendements

Cette étape consiste à modifier, ajouter ou retirer certains éléments de la proposition. Chaque membre du groupe peut réagir à la proposition : atouts de l'idée, freins et peurs, nouvelles idées, intuitions, etc.

4. Objections

Un tour de parole permet ensuite à chacun de dire s'il a une objection sur la proposition retravaillée. Il s'agit de mettre en lumière, de manière raisonnable et argumentée, les risques que soulève la proposition.

5. Bonification

Il s'agit de traiter 1 à 1 les objections évoquées. La discussion est ouverte, collective et créative. Si celui qui a émis une objection a une solution à apporter, le proposeur la prend ! Il se peut qu'après avoir retravaillé et bonifié la proposition, de nouvelles objections émergent (incohérences, manque de précision, etc). Le même travail s'effectue par itération.

6. Célébration

Lors du dernier tour d'objections, si plus aucun membre du groupe n'a d'objection raisonnable, cela signifie que la proposition est validée par l'ensemble du groupe. L'équipe peut se féliciter d'avoir réussi à élaborer cette solution !

Les formateurs ont signifié aux participants qu'ils peuvent utiliser les 6 chapeaux de Bono pour faciliter la Gestion par Consentement. Ils ont insisté sur le fait que ces outils sont très utiles dans les activités de participation citoyenne aussi bien dans les cercles de consultation, de concertation que de codécision sur des questions de développement données.

5.10 Le Poisson d'Ishikawa (méthode PDIA de la Banque Mondiale) et Roue des ODD

- Objectifs de la présentation
 - Améliorer les connaissances des participants sur les outils de participation citoyenne : la roue des ODD et le Poisson d'Ishikawa
 - Faciliter l'utilisation de ces outils au sein des organisations de la PSCI-PGO
- Contenu de la présentation et déroulement de la formation

Raphaël POUYE le formateur a indiqué que le Poisson d'Ishikawa appelée aussi Adaptation itérative pour la résolution de problèmes (PDIA), est une nouvelle approche pour réaliser des réformes et utilisée par la Banque Mondiale. C'est un outil développé par Kaoru Ishikawa en 1962.

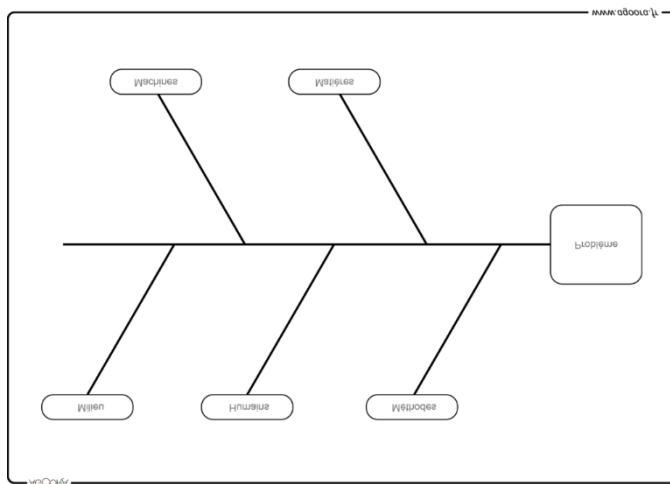


Schéma du poisson d'Ishikawa

C'est un diagramme de causes et effets, ou diagramme d'Ishikawa, ou diagramme en arêtes de poisson où le problème central est représenté par la tête du poisson et les causes par les arêtes.

L'approche PDIA ou diagramme d'Ishikawa repose sur quatre principes :

- Mettre l'accent sur l'identification de problèmes réels à résoudre, leur hiérarchisation, et la recherche de solutions locales - au lieu de transposer des solutions prédéterminées, qualifiées de solutions basées sur les « bonnes pratiques ».
- Créer et protéger un environnement au sein des organisations autorisant une prise de décision qui encourage la déviance positive et l'expérimentation - au lieu de développer des projets et des programmes en exigeant que les agents les mettent en pratique exactement comme prévu.
- Promouvoir l'apprentissage actif par l'expérience et l'expérimentation, avec une rétroaction fondée sur des preuves et évaluations, intégrées à la gestion courante qui permet l'adaptation en temps réel, au lieu d'attendre de longs délais pour tirer les enseignements de l'évaluation a posteriori.
- Impliquer, dans une équipe en réseau, des agents issus de tous les secteurs et toutes les organisations pertinentes au problème à résoudre, pour s'assurer de la viabilité, de la légitimité et de la pertinence des réformes - au lieu d'impliquer un nombre réduit d'experts externes qui prônent la diffusion de l'innovation du sommet vers la base.

Certains participants ont relevé à raison des similitudes avec l'arbre à problèmes. Les échanges ont fait ressortir que cette approche était plus simple et plus pratique d'utilisation.

Le second outil présenté est la roue des ODD. Le formateur a indiqué comment

les participants pouvaient utiliser cette roue pour construire un écosystème d'ONG et d'organisations avec des interactions avec d'autres parties prenantes pour résoudre un problème de développement. Avec des exemples, il a montré comment les participants pouvaient l'utiliser pour créer des coalitions pour conduire des plaidoyers. Pour résoudre une question relative à la santé, on identifie dans l'écosystème des organisations, toutes celles qui travaillent sur la thématique aussi

bien les organisations de la société civile que les organisations publiques. On établit ensuite des connections pour apprécier le niveau d'intervention des différentes parties prenantes pour apporter la réponse au problème.



VI. LECONS APPRISES ET RECOMMANDATIONS

5.1 Leçons apprises

Au titre des leçons apprises, on peut noter :

- Le bon niveau des participants qui s'est traduit par des échanges de qualité. Ils ont démontré leur soif d'apprentissage et ont suivi l'ensemble des consignes données par les formateurs ;
- La bonne ambiance qui a prévalu au cours des deux sessions d'atelier. Les participants qui ne se connaissaient pas pour la plupart ont su créer une atmosphère conviviale propice à l'apprentissage avec le concours des formateurs

5.2 Recommandations

■ Au titre de la formation :

- Établir un équilibre entre le temps de formation et les outils et concepts à apprendre. 60% des participants estiment le temps de formation relativement court compte tenu du nombre d'outils mis à leur disposition par les consultants ;
- Coupler systématiquement des cas pratiques à toutes les théories et tous les outils de participation présentés ;
- Approfondir davantage le module sur le BP
- Etablir un agenda à mettre à la disposition des participants avant la formation
- Mettre les supports de formation à la disposition des participants à la fin de l'atelier.

■ Au titre des organisateurs (Expertise France)

- Associer les décideurs aux prochaines sessions d'atelier ;
- Organiser un peu plus de formation sur cette thématique.

VII. CONCLUSION

La formation sur le contrôle citoyen de l'action publique et les outils de participation citoyenne s'est déroulée dans les meilleures conditions possibles. Les formateurs ont mis suffisamment d'outils et de connaissances à la disposition des participants pour en faire des interlocuteurs crédibles à la fois des populations et des pouvoirs publics. Le partage d'expériences à travers les échanges a bonifié la compréhension de certains concepts et outils de participation par les participants.

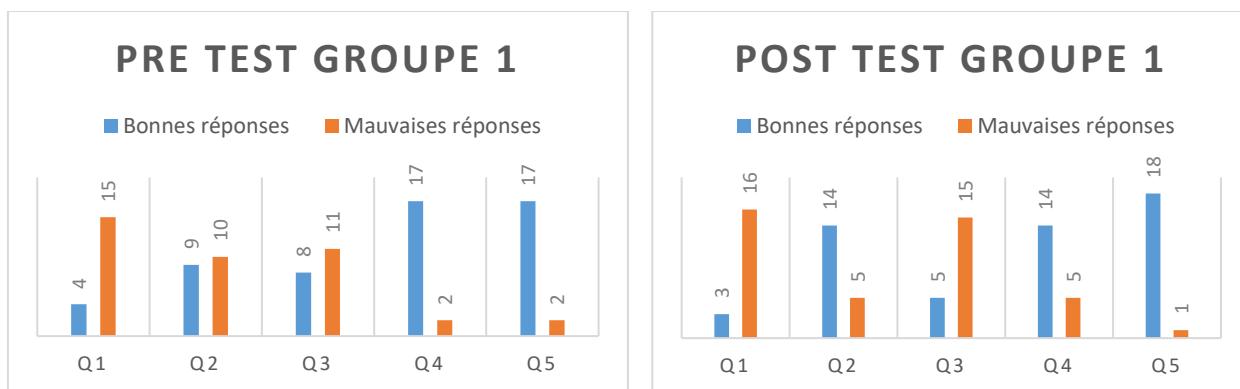
Enfin, les conditions favorables à la tenue des sessions d'atelier ont permis aux formateurs et aux participants de donner le meilleur d'eux-mêmes. Ils ont su briser la glace dès le départ et créer les conditions favorables à l'apprentissage et à l'atteinte des résultats de cet atelier.

VIII. ANNEXES

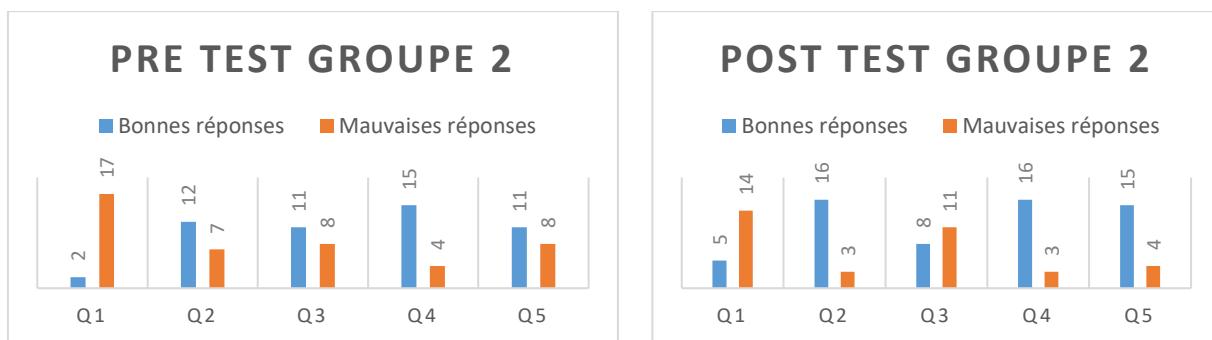
8.1 Evaluation des apprenants (Pré-test et Posttest)

Q1	Une organisation peut être à la fois gardienne du consensus et active sur le terrain du contrôle citoyen de l'action publique.	FAUX
Q2	Le tirage au sort est une forme ancienne et efficace de représentation démocratique.	VRAI
Q3	Le gouvernement ouvert consiste à rendre disponibles les données personnelles de la population qui peuvent être utiles à une meilleure administration, plus près des besoins de la population.	FAUX
Q4	Le dialogue multi-acteurs n'est pas une méthode de la coopération internationale et du développement.	FAUX
Q5	L'opinion agrégée de dizaines de personnes résout un problème avec plus de précision que celle du meilleur expert dans son domaine.	VRAI

GROUPE 1

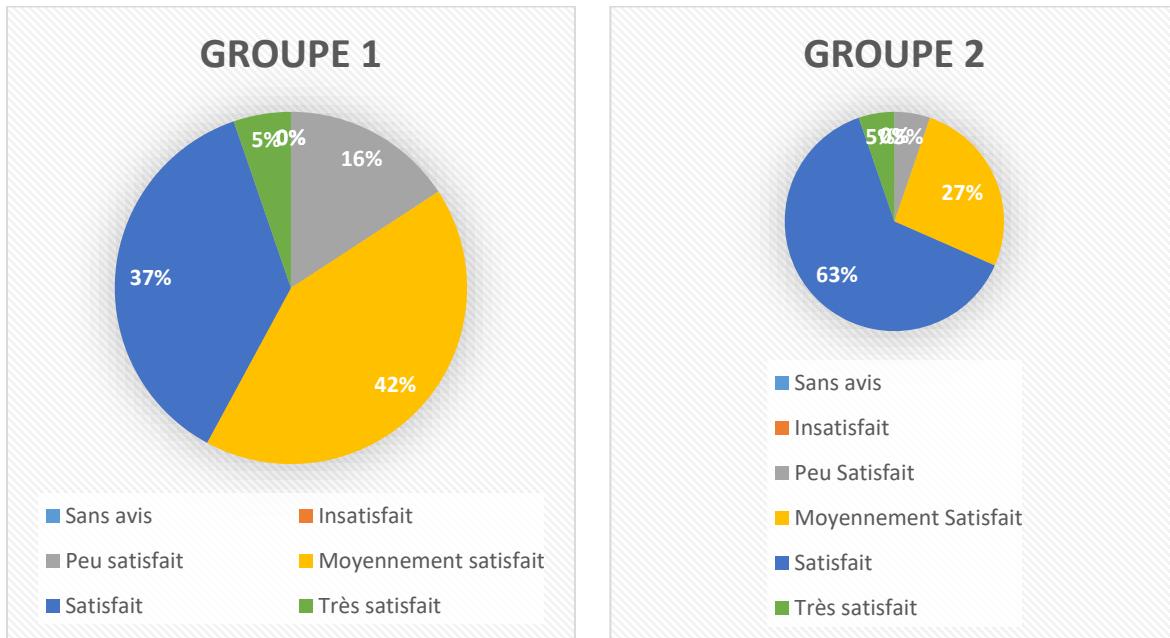


GROUPE 2

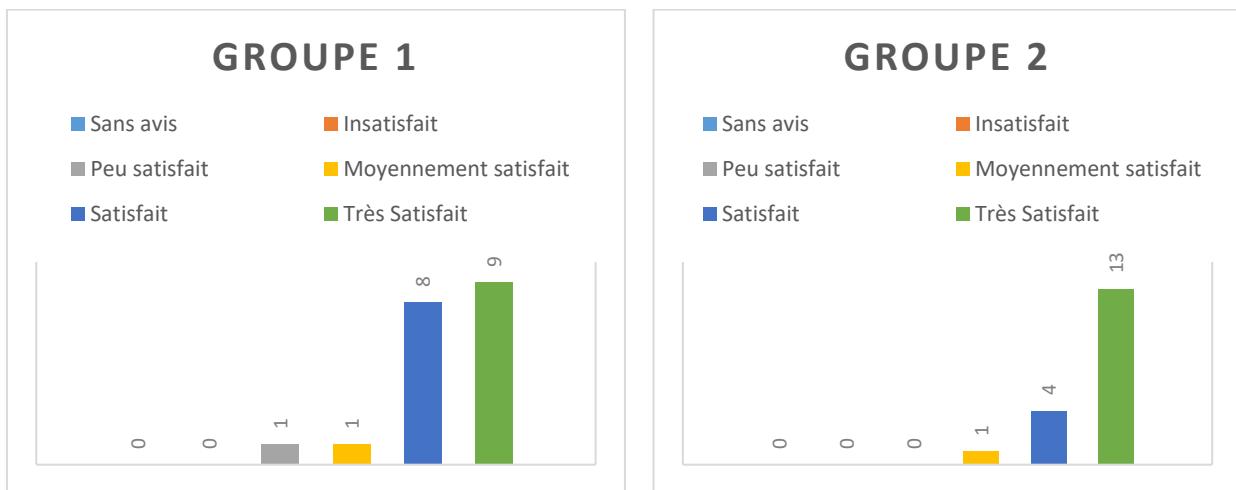


8.2 Evaluation de l'atelier

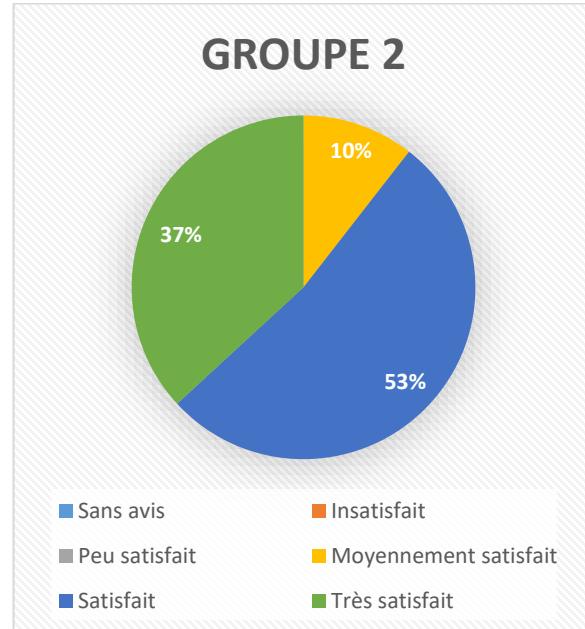
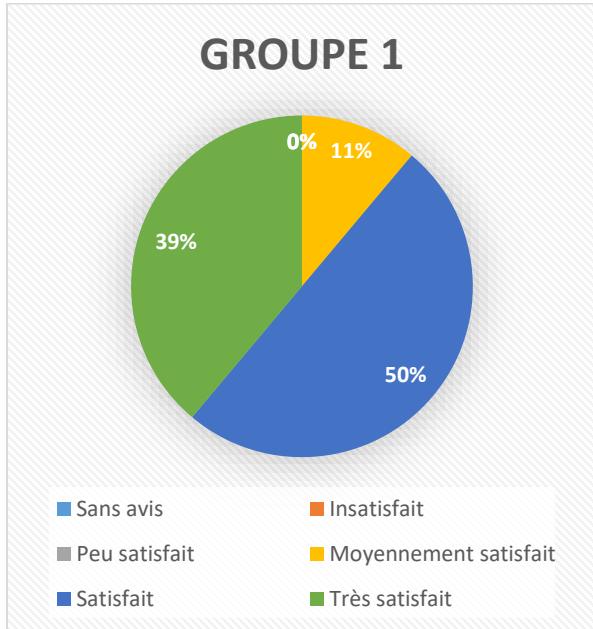
1. Durée et rythme de l'atelier



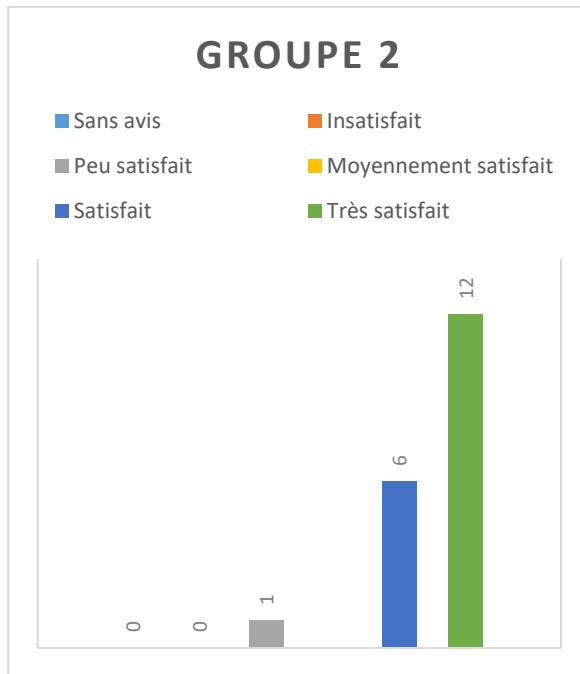
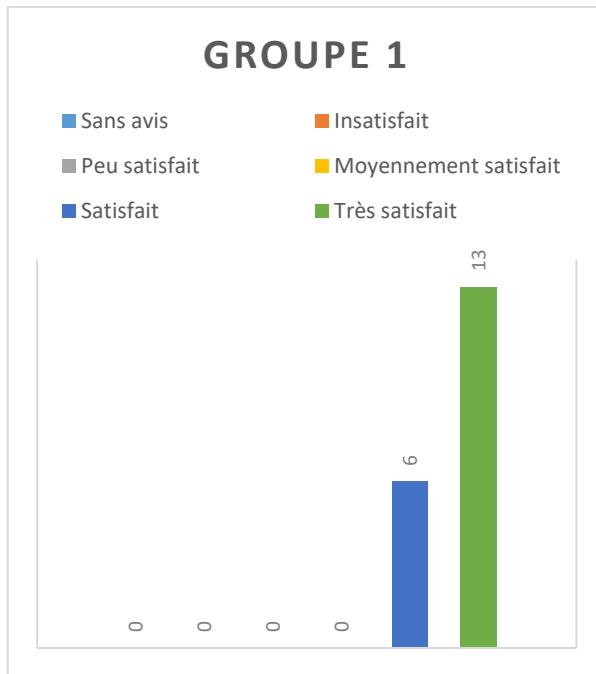
2. Ambiance durant la formation



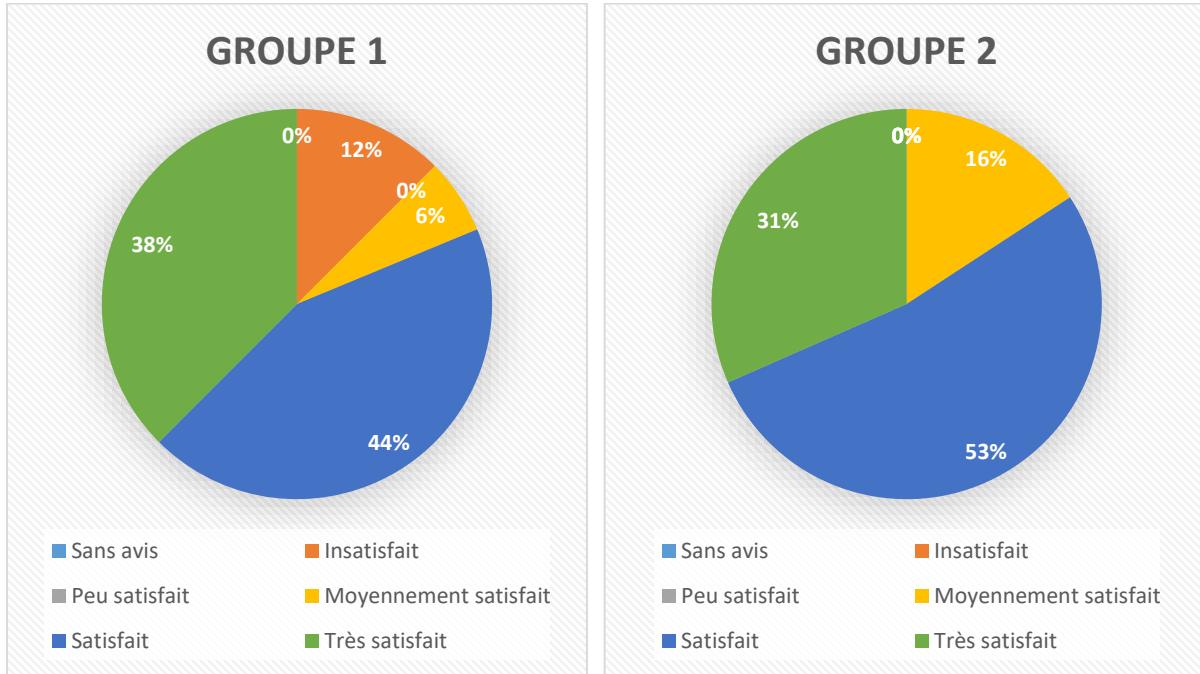
3. Organisation matérielle (convocation, lieu, pause, déjeuner, etc.)



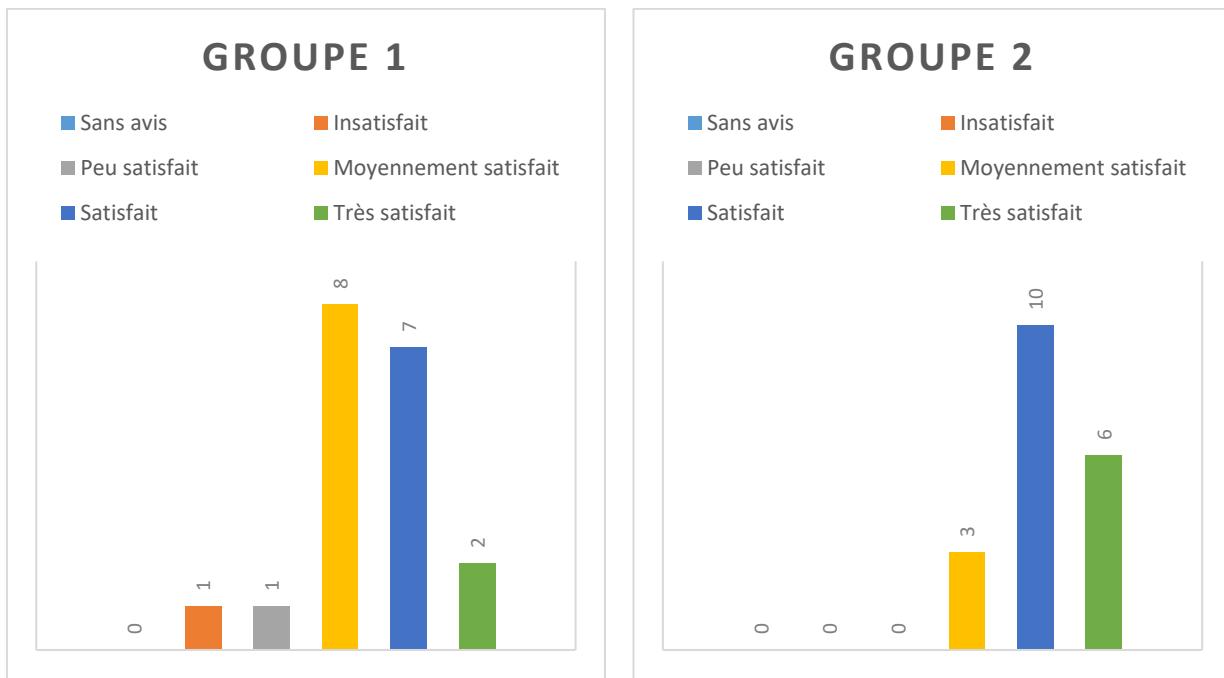
4. Hébergement



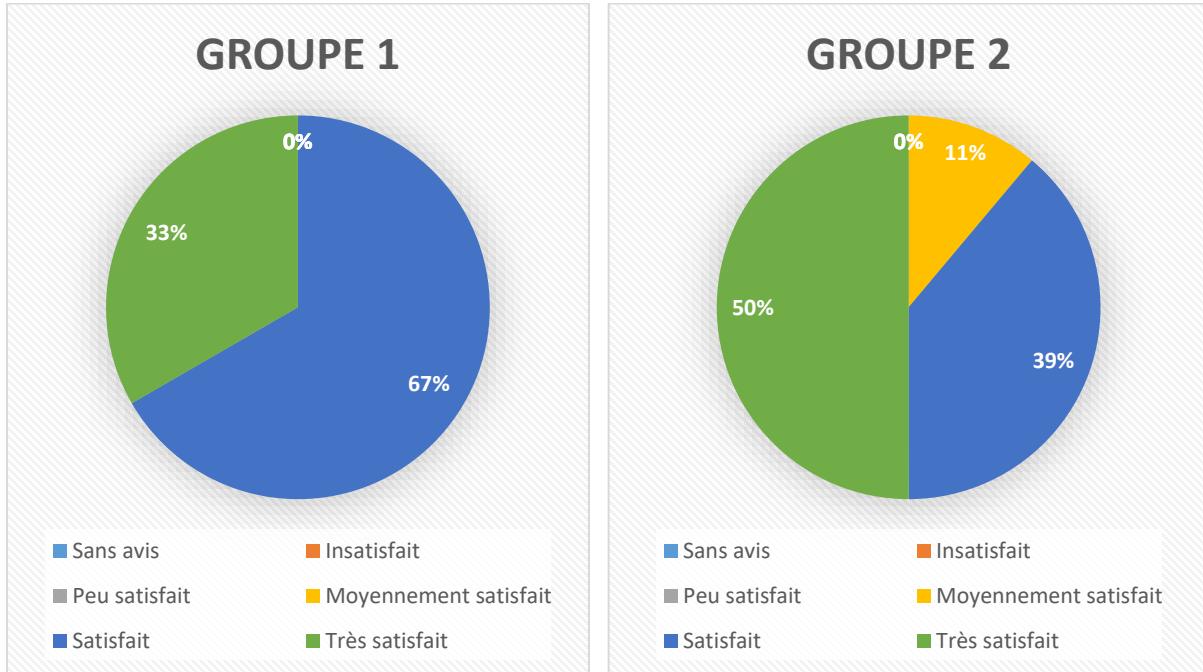
5. Support pédagogique



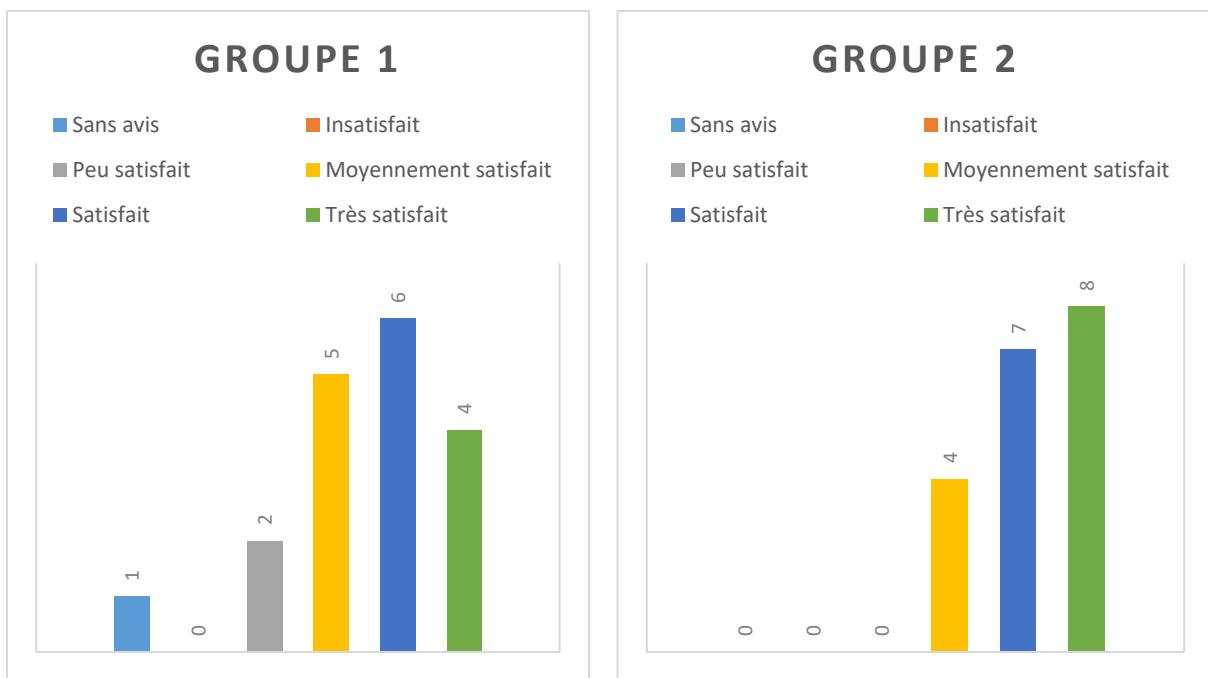
6. Séance de mise en pratique des sessions



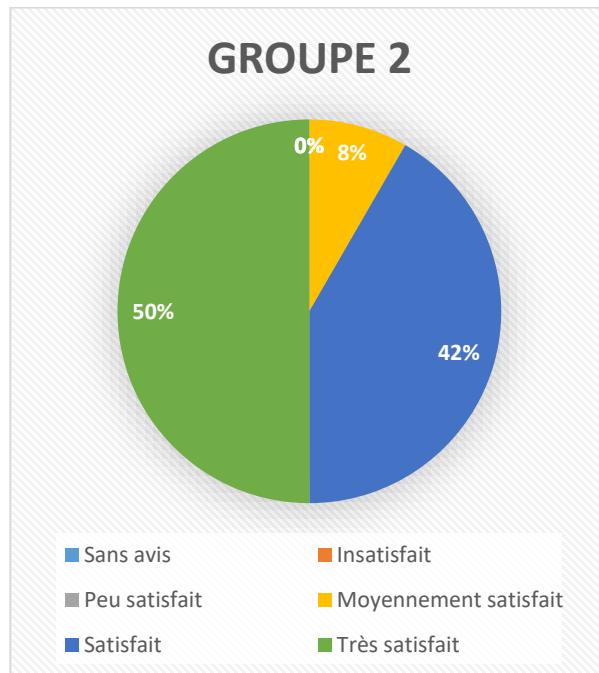
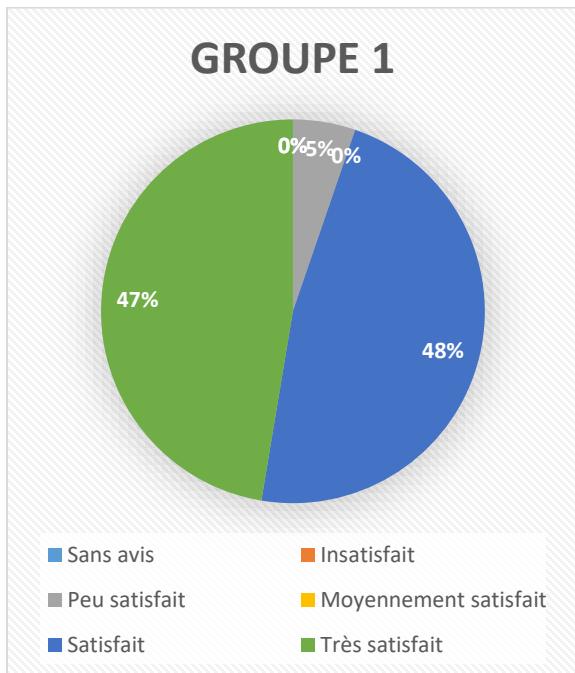
7. Instructions durant la formation



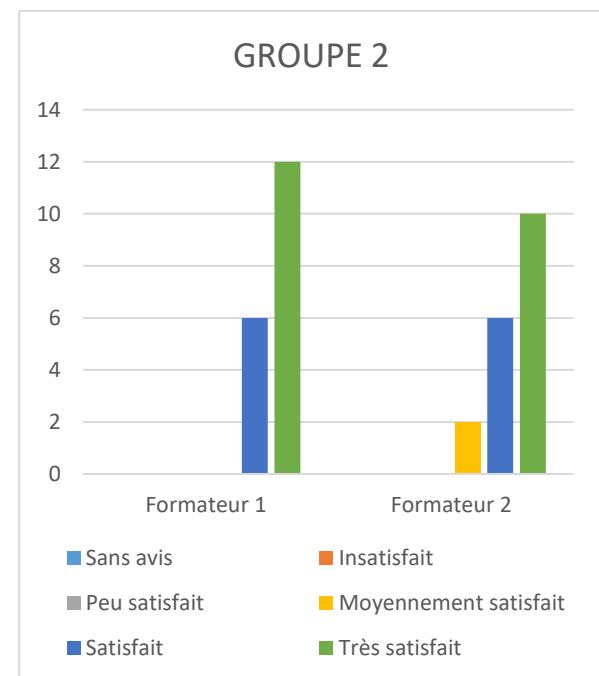
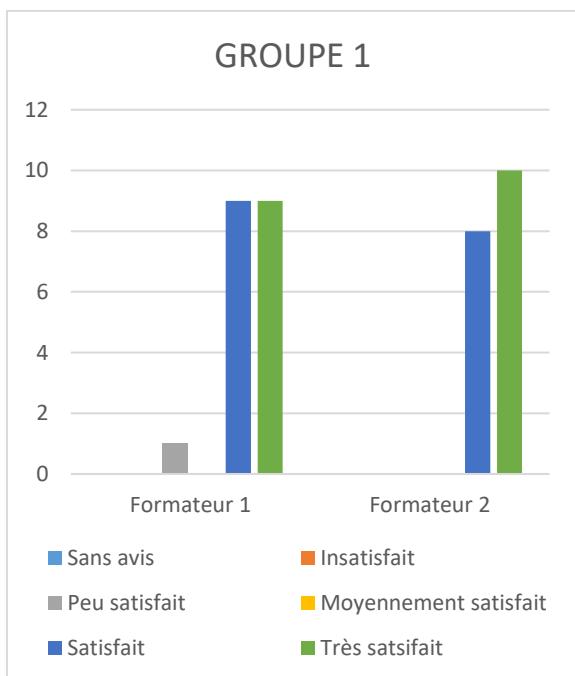
8. Méthodologie



9. Pertinence du contenu par rapport aux attentes de formation



10. Appréciation des formateurs



8.3 Photos



Séance de restitution des travaux de groupes



Restitution sous forme de sketch (émission radio)



Les participants en plein travaux de groupes



Les participants en plein dans les travaux de groupes



Séance de présentation par binôme



Le Président de la PSCI-PGO remettant l'attestation de formation à une participante



Les participants en travaux de groupes

Rapport de la session de formation des membres de la PSCI-PGO sur le Contrôle Citoyen de l'Action Publique (CCAP) et les outils de participation citoyenne



Le Formateur en pleine explication des concepts de participation citoyenne

Validé Nicole NKOA

20/03/2023

